



12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange  
www.luxempart.lu  
R.C.S. B27846

## COMMUNIQUE DE PRESSE

\*\*\*\*\*

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Luxempart du 25 avril 2016 a décidé le paiement d'un dividende brut de € 1,10 par action, soit € 0,935 net par action après retenue à la source de 15%. Le coupon n°6 sera payable à partir du 13 mai 2016 auprès de la Banque Internationale à Luxembourg.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires a renouvelé les mandats de MM. François GILLET, John PENNING et François TESCH pour une durée de trois ans.

Le Conseil d'administration a reconduit pour la durée d'une année MM. François TESCH et Jacquot SCHWERTZER dans leurs fonctions d'administrateur-délégué et a désigné M. François TESCH président du Conseil d'administration.

Le rapport annuel 2015 est disponible sur le site [www.luxempart.lu](http://www.luxempart.lu) ou sur demande au siège social de la société.

Le Conseil d'administration  
Leudelange, le 25 avril 2016

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site [www.luxempart.lu](http://www.luxempart.lu).  
Contact: Alain Huberty - Tél. : (+352) 437 43 5101 - [luxempart@luxempart.lu](mailto:luxempart@luxempart.lu)